



Trouvez ci-dessous les réponses à vos questions

Quel est le public-cible de la formation ?

Le certificat est destiné à des personnes travaillant dans le domaine animal et souhaitant approfondir leurs connaissances en matière de bien-être animal et d'évaluation de celui-ci. Au départ à destination des structures agréées telles qu'élevages, refuges, pensions et commerces, la formation touche également les professionnels du secteur animalier comme les zoothérapeutes, thérapeutes animaliers, soigneurs, ...etc. Les personnes en réorientation professionnelle sont les bienvenues également.

Quels sont les modules d'une formation complète?

Cette année académique, 3 modules sont organisés. La formation complète se déroule sur 5 modules. Voici l'organisation complète de la formation CUBEA:

		2026-2027	2027-2028
Module de base obligatoire	Concept et législation du bien-être animal	X	X
Module de base obligatoire	Moyens prophylactiques	X	X
Module thématique	Bien-être du chien		X
Module thématique	Bien-être du chat		X
Module thématique variable	Le thème est variable d'année en année	Cheval	Thème à définir
Travail intégré	Travail intégré présenté devant un jury en vue d'obtention du Certificat universitaire		X

Cette année 2026-2027, nous organisons les modules de base « Législation » et « Moyens prophylactiques », ainsi que le module sur le thème du bien-être du cheval.

- Les 2 modules de base sont obligatoires pour pouvoir suivre un module thématique.
- Les 2 modules de base et les modules thématiques « chien » et « chat » sont obligatoires pour pouvoir présenter le certificat en fin de parcours (Voir plus loin pour les conditions d'admission).

Si je suis les modules 1 et 2 en 2026-2027, dois-je les suivre à nouveau l'année suivante ?

Non.

Les modules validés restent acquis. Cette année de transition a précisément été conçue pour vous permettre d'étaler votre parcours de formation, tant sur le plan organisationnel que financier, sans devoir recommencer les modules déjà suivis avec succès. Les modules suivis et validés en 2026-2027 seront acquis pour l'année suivante.

- Un module est validé pour autant que vous avez assisté à minimum 80% du temps de formation et réussi l'évaluation de fin de module.

Puis-je suivre uniquement le module sur le thème du cheval ?

Si vous n'avez jamais participé à la formation CUBEA, vous devez impérativement commencer la formation par les deux premiers modules de base avant de pouvoir suivre un module thématique.

Puis-je suivre la formation exclusivement à distance ?

Non.

Si certains cours se donneront bien en visioconférence, la majorité des cours se donneront en présentiel et ceci afin de favoriser les échanges et la dynamique de groupe.

Puis-je choisir le lieu de formation ?

Non.

Les cours se donnent en alternance à Montignies-sur-Sambre et à Namur.

Les participants sont invités à se rendre sur l'implantation définie en fonction de l'horaire communiqué en début de formation.

La présence aux cours est-elle obligatoire?

Oui.

Un minimum de 80% de présence est requise pour valider votre module et recevoir une attestation de participation.

Les cours sont-ils des cours du soir?

Non, le CUBEA est constitué de modules découpés en séances de 3 à 4 heures qui se dérouleront :

- le jeudi après-midi (14h-18h) ou en soirée (17h-21h)
- le samedi matin (8h30-12h30)

Les jours de cours de cette édition sont repris sur notre site internet.

Qui sont les formateurs?

Les cours sont dispensés par des experts reconnus dans leur domaine, alliant expertise de terrain et connaissances spécialisées.

L'équipe pédagogique réunit notamment des vétérinaires, juristes, enseignants et autres professionnels du secteur animalier.

Puis-je m'inscrire à la formation avec un diplôme qui n'a pas de lien avec le domaine animalier ?

Oui, nous avons régulièrement des participants en réorientation professionnelle qui trouvent des réponses à leurs questions dans notre formation.

- Les conditions d'admission sont strictes pour les participants qui souhaitent obtenir le certificat universitaire en fin de parcours. Dans ce cas, un diplôme de bachelier (anciennement graduat) est le niveau de formation minimum requis. Une valorisation des acquis d'expérience est toujours possible.
- Si vous souhaitez suivre la formation sans obtenir le certificat, il n'y a pas de diplôme minimum requis.

Le certificat est-il un diplôme universitaire ?

Non, il s'agit d'un certificat, pas d'un diplôme universitaire.

Le certificat n'atteste d'aucun grade académique et ne peut avoir les effets de droits réservés à ceux-ci.

Comment obtenir le certificat ?

Afin d'obtenir le certificat, vous devez avoir suivi et validé 5 modules de cours, soit 100 heures, et avoir présenté un travail intégré devant jury en fin de parcours.

- Les 2 modules de base ainsi que les modules sur le bien-être appliqué au chien et au chat sont obligatoires.
- Le module variable est au choix selon le thème qui vous intéresse et de son organisation.

Les modules que vous validez cette année 2026-2027 seront pris en compte dans ces 5 modules.

Exemples :

- En 2026-2027, vous validez les 2 modules de base, mais n'êtes pas intéressé par le module sur le cheval. Dans ce cas, pour pouvoir présenter le travail intégré l'année prochaine, vous devrez compléter votre formation par les modules « chat », « chien » ainsi que le module variable pour avoir un total de 5 modules.
- En 2026-2027, vous validez les 2 modules de base ET le module « cheval ». Dans ce cas, pour pouvoir présenter le travail intégré l'année prochaine, vous devrez suivre les modules « chien » et « chat » l'année suivante pour totaliser un total de 5 modules. Vous aurez bien sûr la possibilité de suivre également le module variable si le thème (non défini à ce jour) vous intéresse.

La formation CUBEA est-elle reconnue ?

La formation CUBEA était en effet reconnue par le SPW dans le cadre de l'arrêté du gouvernement wallon de 2024 qui a été abrogé et qui rendait obligatoire une formation de minimum 50h pour les éleveurs.

- Le Certificat Universitaire a pour objectif de répondre au besoin de formation des structures agréées et à la législation amenée à évoluer.
- Cette formation certifiante est également valorisée dans le secteur professionnel.

Comment s'inscrire à la formation CUBEA ?

Les inscriptions se font en ligne sur la plateforme de l'Université de Namur. Une copie de votre carte d'identité ainsi qu'une photo vous sera demandée. Celle-ci servira à confectionner votre carte d'étudiant.

Si vous souhaitez obtenir le certificat en fin de parcours, vous devrez également déposer une copie de votre diplôme ou une demande de VAE.